

PLAN DE COURS

POL-7051 : Sujets spéciaux (science politique)

NRC 18252 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Cours thématique à sujet variable qui permet d'offrir, de manière ponctuelle et exceptionnelle, une formation particulière à un ou plusieurs étudiants.

Ce sujet spécial a pour titre : Justice et dignité dans le monde du travail.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	12h30 à 15h20	DKN-1260	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=103913>

Coordonnées et disponibilités

Sylvie Loriaux

Enseignante

DKN-4461

sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 4717

Disponibilités

vendredi :

14h00 à 16h30 - [DKN-4461](#) - du 14 janv. 2019 au 3 mai 2019

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 5222

HORAIRE RÉGULIER

DU LUNDI AU JEUDI

De 8h à 12h et de 13h à 21h30

VENDREDI

De 8h à 12h et de 13h à 17h

SAMEDI

De 8h à 12h et de 13h à 16h45

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, Team Viewer. Si tel est le cas, voici les liens pour exécuter celle-ci :

[Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

[Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Sommaire

Description du cours	4
Contenu du cours	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Préparation des lectures obligatoires	7
Participation en classe	7
Essai 1	7
Essai 2	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Contenu du cours

Depuis les années 1950, le monde du travail a connu de profondes transformations. L'introduction de nouvelles technologies et la libéralisation du commerce international ont incontestablement permis aux hommes de se libérer de divers fardeaux, d'accroître leur productivité et d'encourager la croissance économique. Mais ces développements se sont aussi accompagnés d'une réduction des emplois rémunérés à temps plein, et corrélativement, d'une augmentation du chômage et des emplois précaires, flexibles, mal payés et sans possibilité d'évolution personnelle. En se spécialisant, le travail a par ailleurs pris un caractère répétitif, vide de sens voire dégradant aux yeux d'un nombre croissant de citoyens.

Ces transformations sont d'autant plus interpellantes que nos sociétés occidentales sont toujours amplement organisées autour du travail. Non seulement le travail y demeure le principal moyen de percevoir un revenu et d'assurer la satisfaction de ses besoins de subsistance, mais il y apparaît aussi comme une source majeure de valeur, et ce, tant au niveau personnel qu'au niveau social : un moyen de réalisation et d'expression de soi, un facteur d'inclusion sociale et d'estime de soi, voire un devoir moral. Pour le dire brièvement : le travail se présente comme ingrédient essentiel d'une vie digne de l'être humain et social que nous sommes, et pourtant sa transformation implique qu'il risque de ne plus être accessible à tous de façon satisfaisante.

Quelles réponses apporter à ce dilemme? C'est sur cette question que nous nous pencherons dans ce séminaire interdisciplinaire, en menant une réflexion sur deux pans complémentaires de recherche. Le premier concerne la « nature » et la « valeur » du travail dans nos sociétés occidentales. Comment qualifier le type d'activité que constitue le travail? Celui-ci tend actuellement à être assimilé à l'emploi rémunéré, mais d'autres formes de travail sont-elles envisageables? Le travail est-il un aspect important, voire nécessaire, de la dignité humaine? Est-il, par exemple, indispensable à la réalisation de soi ou à l'inclusion sociale? Le second pan de recherche s'interroge plus spécifiquement sur la place du travail au sein d'une société juste. Que serait une juste répartition du travail? Quelle importance devrait-elle accorder à des considérations de « mérite » et de « sens »? L'idée d'un « droit » au travail ou d'un « devoir » de travailler peut-elle encore avoir une pertinence dans un contexte d'érosion de l'emploi régulier à temps plein? Que penser de mesures telles que la réduction du temps de travail, l'instauration d'une allocation universelle ou l'adoption de politiques protectionnistes?

Il va sans dire que cette réflexion, qui invite à repenser la dignité humaine et la justice sociale compte tenu des spécificités du monde du travail contemporain, nécessite la collaboration de diverses disciplines des sciences humaines et sociales — de la philosophie aux relations industrielles en passant par la théologie et les sciences religieuses, la sociologie, la science politique et le droit. Seule une approche interdisciplinaire est, en effet, en mesure de diagnostiquer correctement les enjeux éthiques soulevés par les transformations du monde du travail et d'offrir des réponses qui seraient à la fois moralement souhaitables et empiriquement réalisables.

Objectifs

Objectifs de connaissance

Au terme de ce séminaire, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- décrire les spécificités du monde du travail d'aujourd'hui
- présenter les principaux enjeux éthiques que soulèvent les transformations récentes du monde du travail
- distinguer entre les différentes façons dont la philosophie, le droit et les sciences sociales et religieuses abordent la question du travail
- expliciter les concepts clés de la philosophie, du droit et des sciences sociales et religieuses dans le cadre d'une réflexion sur la dignité humaine et la justice sociale dans le monde du travail

Objectifs d'habiletés

Au terme de ce séminaire, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- adopter une attitude interdisciplinaire dans le traitement de grandes questions d'actualité
- mobiliser des études empiriques et normatives (en français et en anglais) se rapportant à la question du travail; en extraire les informations les plus importantes et les exposer par écrit et oralement de façon claire, concise et structurée; formuler des commentaires critiques de texte; envisager de nouvelles pistes de réflexion ou de recherche
- s'informer sur un enjeu éthique lié au monde du travail en sélectionnant des études empiriques et normatives pertinentes; développer et défendre par écrit son propre point de vue en anticipant et en répondant aux objections éventuelles

Approche pédagogique

Le séminaire sera animé par Sylvie Loriaux, mais y interviendront aussi d'autres professeur(e)s de l'Université Laval et de l'extérieur. Les séances s'articuleront autour de brefs exposés magistraux de la professeure, d'interventions de professeur(e)s invité(e)s; de discussions collectives et de conférences publiques.

Avant chaque séance, les étudiant(e)s devront faire parvenir à la professeure, par courriel, un commentaire critique ainsi que quelques questions qui serviront de base à la discussion collective (environ 1/2 page par lecture obligatoire).

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. Introduction Présentation du séminaire par la professeure (Département de science politique, Université Laval)	16 janv. 2019
2. Les politiques publiques d'emplois récentes au Québec et au Canada créatrices de précarités de l'emploi et du travail ? Invité : Kamel Beji (Département des relations industrielles, Université Laval)	23 janv. 2019
3. Les nouveaux régimes de mobilisation au travail Invité : Daniel Mercure (Département de sociologie, Université Laval)	30 janv. 2019
4. L'allocation universelle et son rapport au travail : dévalorisation du travail ou amélioration des conditions des travailleurs modestes? Invité : Jean Pierre Derriennic (Département de science politique, Université Laval)	6 févr. 2019
5. Les transformations du travail Invitée : Martine d'Amours (Département des relations industrielles, Université Laval)	13 févr. 2019
6. La justice au travail : entre théorie et pratique politique Invité : François Blais (Département de science politique, Université Laval - ancien ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec)	20 févr. 2019
7. Travail, reconnaissance sociale et estime de soi Invité : Louis-Philippe Lampron (Faculté de droit, Université Laval)	27 févr. 2019
Semaine de lecture	6 mars 2019
8. Les responsabilités collectives face aux mutations du travail Grande conférencière : Cécile Renouard (théologie, ESSEC Business School – Centre Sèvres)	13 mars 2019
9. Travail, revenus et autonomie Invité : Patrick Turmel (Faculté de philosophie, Université Laval)	20 mars 2019
pas de cours	27 mars 2019
10. Besoin de justice ou besoin de reconnaissance? Quels doivent être les objectifs de l'Etat social face aux transformations du monde du travail? Grande conférencière : Catherine Audard (philosophie, London School of Economics and Political Science)	3 avr. 2019
11. Éthique du travail, éthique au travail Invitée : Nadia-Elena Vacaru (Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval)	10 avr. 2019
12. L'activité et les transformations du travail Grande conférencière : Marie-Anne Dujarier (sociologie, Université Denis Diderot (Paris VII))	17 avr. 2019
13. Travail et justice mondiale Invitée : Ryoa Chung (Faculté de philosophie, Université de Montréal)	24 avr. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Préparation des lectures obligatoires	À déterminer	Individuel	20 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	20 %
Essai 1	Dû le 6 mars 2019 à 23h59	Individuel	20 %
Essai 2	Dû le 3 mai 2019 à 23h59	Individuel	40 %

Préparation des lectures obligatoires (20%)

Le jour qui précède chaque séance (**avant 16h**), les étudiant(e)s devront faire parvenir à la professeure, par courriel, un commentaire critique ainsi que quelques questions qui serviront de base à la discussion collective (environ 1/2 page par lecture obligatoire).

Critères d'évaluation : pertinence et justesse des commentaires et des questions. *Attention* : les commentaires remis en retard ne seront pas évalués (ie, la note « 0 » leur sera automatiquement attribuée).

Participation en classe (20%)

Les étudiant(e)s seront évalué(e)s en fonction de leur présence au séminaire, de leur participation active à la discussion collective et de la pertinence de leurs interventions.

Essai 1 (20%)

Les étudiant(e)s devront répondre, individuellement, à une question de réflexion qui nécessitera une mobilisation critique de la matière déjà vue au cours. Cette question sera publiée par la professeure sur le site de cours le **mercredi 20 février 2019**.

Date de remise de l'essai : pour le **mercredi 6 mars 2019**, par courriel et en format Word. *Retard* : la remise en retard de l'essai sera sanctionnée par une pénalité de 10% de la note par jour de retard.

Format : interligne 1,5; Times New Roman 12; entre 6 et 7 pages (notes et bibliographie incluses)

Critères d'évaluation : mobilisation claire et correcte de la matière vue au cours; pertinence, cohérence et rigueur de la réflexion; qualité de l'expression écrite; pertinence et justesse des références.

Essai 2 (40%)

Les étudiant(e)s devront rédiger un travail de recherche sur enjeu éthique lié au monde du travail. Le choix de cet enjeu est laissé à leur discrétion. Le travail de recherche devra être le fruit d'une réflexion personnelle. L'étudiant(e) devra y : 1) formuler une question de recherche et démontrer son importance du point de vue la dignité humaine et de la justice sociale, 2) répondre à cette question en développant un point de vue personnel et en le situant dans la littérature existante, 3) formuler une conclusion dans laquelle elle/il reprendra les différentes étapes de son argumentaire et envisagera les principales implications de la position qu'elle/il a défendue.

Cet essai devra faire référence à au moins **quatre lectures obligatoires** de la seconde partie du séminaire (séance 7 à 13). Les étudiants qui le souhaitent pourront remettre un plan de travail (max. 1 page) à la professeure afin d'avoir ses commentaires et/ou suggestions sur la question de recherche retenue (au plus tard le dimanche 7 avril 2019).

Date de remise de l'essai : pour le **vendredi 3 mai 2019**, par courriel et en format Word. *Retard* : la remise en retard de l'essai sera sanctionnée par une pénalité de 10% de la note par jour de retard.

Format : interligne 1,5 ; Times New Roman 12 ; entre 10 et 12 pages (notes et bibliographie incluses)

Critères d'évaluation : importance de la question de recherche en termes de dignité humaine et de justice sociale; cohérence, rigueur et originalité de l'argumentation; mobilisation combinée d'études empiriques et normatives; qualité de l'expression écrite, pertinence et justesse des références.

Notation selon l'échelle en vigueur au Département de science politique.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Préparation des lectures obligatoires

Date : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %

Participation en classe

Date : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %

Essai 1

Date de remise : 6 mars 2019 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

Essai 2

Date de remise : 3 mai 2019 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.